

# Littérature des Français du Maghreb et métissage linguistique

## Les cas de Jean Pélégri et Jean-Pierre Koffel

Anna Zoppellari

Università degli Studi di Trieste, Italia

**Abstract** The literary work of Jean Pélégri and Jean-Pierre Koffel presents two different ways of rendering the richness of linguistic mixing in colonial and post-colonial Maghreb. For both of them, it is a question of making the various communities living in the area talk by building a bridge that seems to have its origin in the Mediterranean poetics of the *École d'Alger*, but which tends to integrate into a profoundly Maghreb literature. Both use a French language marked by the different languages that characterise the Maghreb. However, in Pélégri this attempt originates from the need to respond to the drama of the war and the separation from Algerian territory; in Koffel it starts from the need to respect the codes of the police, making the everyday life and the familiarity of the Moroccan and French speakers of Morocco, but opening up to a linguistic analysis that crosses the lines of the text, almost wanting to mix didactic motivations and meta-textual play.

**Keywords** Pélégri. Koffel. Maghreb. Colonial literature. École d'Alger.

**Sommaire** 1 Introduction. – 2 Français d'Algérie et Français du Maroc. Une approche culturelle commune ? – 3 Deux poétiques similaires ? – 4 Pour conclure.



Edizioni  
Ca' Foscari

#### Peer review

Submitted	2020-11-20
Accepted	2020-11-26
Published	2020-12-22

#### Open access

© 2020 | Creative Commons Attribution 4.0 International Public License



**Citation** Zoppellari, A. (2020). "Littérature des Français du Maghreb et métissage linguistique. Les cas de Jean Pélégri et Jean-Pierre Koffel". *Il Tolomeo*, 22, 299-312.

DOI 10.30687/Tol/2499-5975/2020/01/034

## 1 Introduction

Le travail sur et à travers la langue constitue un enjeu fondamental de la conscience identitaire qui s'inscrit dans les œuvres littéraires, et comme identification d'un lien étroit avec la norme linguistique, et comme volonté de marquer une distance avec cette même norme. En préfaçant le monumental *Français dans l'espace francophone* publié sous la direction de Didier Robillard et de Michel Beniamino en 1993, Albert Valdman rappelait que l'une des implications de l'étude linguistique du français de la francophonie est l'étude des « relations avec les autres idiomes avec lesquels il coexiste », ainsi que « la manière dont il est perçu par divers groupes sociaux » (11). Dans le cas des Français du Maghreb, le français a eu une fonction identitaire assez complexe, voulant signifier à la fois un lien avec l'Hexagone et une particularité par rapport à Paris. En situation coloniale, au moment où le français était la seule langue officielle de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, le parler des Franco-algériens avait pris « des aspects particuliers » (Lanly 1970, 10) dont l'élément fondamental était, pour Lanly, l'acquisition d'« un vocabulaire nouveau relatif aux choses, aux institutions, aux mœurs et usages du pays » (10). Ce parler franco-algérien vivait en contiguïté avec d'autres langues (l'arabe, le berbère, les français régionaux, les autres langues européennes parlées par des colons d'origine non française, etc.) qui avaient été à la base d'interférences linguistiques dans le français parlé couramment par les colons. Jeanne Duclos a parlé à ce propos d'un « cosmopolitisme européen » (1992, 5) et d'une langue française caractérisée par « une coloration particulière » (5). Sur la lignée de Jeanne Duclos, nous éviterons de passer en revue les composantes de ce parler franco-algérien et nous allons retenir l'appellation, assez générale, de « français d'Algérie » (5) car, dans son ampleur, elle permet de couvrir à la fois le registre populaire (normalement appelé 'pataouète') et un registre plus ample qui considère aussi la présence de « mots de l'Administration, des institutions arabes, etc. » (5). Au-delà de toute désignation, ce qui, pour nous, est important, c'est de mettre en évidence que ce français colonial a eu une fonction identitaire pour les Français d'Algérie et du Maghreb originaires des pays européens de la Méditerranée et ayant acquis la nationalité française à la suite des différentes lois promulguées en France durant l'entreprise coloniale. Si le processus de francisation des Européens d'Algérie a été étroitement lié au processus de scolarisation,<sup>1</sup> il n'a pourtant pas empêché la création d'un véritable « dialecte algérien » (Lanly 1970, 22). Ce dia-

---

<sup>1</sup> Lanly souligne que la scolarisation a touché, au moins « jusqu'en 1944 [...] surtout [...] les Européens », de sorte qu'« en 1954 [...] [l']'assimilation' des nationalités est presque achevée » (Lanly 1970, 13).

lecte est attesté dans la littérature algérieniste et ne manque pas de toucher les textes de l'École d'Alger. Les œuvres de Louis Bertrand, de Robert Randau, d'Auguste Robinet, dit Musette, d'Edmond Brua et d'autres constituent un exemple intéressant de cette production qui s'est liée à la création d'une conscience identitaire des Français d'Afrique du Nord (notamment d'Algérie). Selon Lanly, ce mixage linguistique avait laissé de côté l'élément arabe. Non que soient absents dans le français d'Afrique du Nord les mots venant de l'arabe (dialectal et classique), mais, s'il est vrai que le substrat arabe a participé à la formation du parler des colons d'Afrique du Nord, Lanly insiste sur l'idée que « la plus grande part des modifications enregistrées par le français colonial est l'œuvre des 'colons' eux-mêmes : elle résulte de la rencontre des Français avec des étrangers qui se sont progressivement francisés » (22). Des recherches plus récentes se sont cependant intéressées à la fonction du français dans les communautés arabophones et berbérophones du Maghreb (colonial et indépendant) et ont reconnu à cette langue une fonction véhiculaire centrée sur la fonction poétique et éthique de la représentation de la pluralité langagière dans l'œuvre de deux écrivains français du Maghreb ; notre recherche reste un peu en marge de ces questions mais s'ancre sur ces études concernant la pluralité linguistique au Maghreb aux niveaux diachronique et synchronique.

L'intérêt des œuvres littéraires de Jean Pélégri et de Jean-Pierre Koffel réside dans leur volonté de donner au mélange linguistique qu'ils mettent en scène une valeur plus ample que celle de la représentation du parler d'une seule communauté, et de construire, au niveau linguistique, sinon la représentation d'un monde pluriel et profondément nord-africain, un pont entre les communautés.

## **2 Français d'Algérie et Français du Maroc. Une approche culturelle commune ?**

Jean Pélégri naît à Alger en 1920 (« l'année de Dib » comme il le soulignait souvent), dans une ferme de la Mitidja appelée « Haouch el Kateb » (nom prophétique pour sa signification : la Ferme de l'Écrivain) et située entre l'Arba, Sidi-Moussa et Boughara (ancienne Rovigo). Son père est un colon appartenant à une famille arrivée en Algérie lors de la première vague coloniale, sa mère la fille d'un militaire. L'un de ses oncles, Gustave Pélégri, ingénieur agronome, passionné de botanique, avait construit une grande pépinière dans sa ferme de Sidi-Salem et avait participé à la création du Jardin d'Essai d'Alger. Jean étudie au Lycée d'Alger et obtient une licence de philosophie à l'Université de la même ville. Pendant ce temps, son père doit abandonner la ferme suite à la ruine financière de la famille. Le jeune Jean devient professeur dans plusieurs lycées et collèges de la métropole

(Hénin-Liétard, Ajaccio). Puis il revient en Algérie et il est nommé au collège du Champs-de-Manœuvres à Alger du 1<sup>er</sup> octobre 1953 au 21 juin 1956 (Le Boucher 1997, 162). Il sera ensuite professeur à Paris, ville où il vit jusqu'à sa mort survenue en 2003. Toute sa vie durant, il a entretenu un lien fort avec sa terre d'origine tant et si bien que la totalité de son œuvre publiée est consacrée à l'Algérie ou à l'immigration en France.

Jean-Pierre Koffel naît à Casablanca en 1932. Son père est d'origine alsacienne, son parrain est italien ; pour cette raison, Jean-Pierre sera à la fois surnommé 'boche' et 'macaroni'. Quand Jean-Pierre a 9 ans, sa famille va vivre à Marrakech, où il restera jusqu'en 1962. Il commence en 1954 une longue activité de professeur de français et d'inspecteur au Maroc, pays où il restera toute sa vie, à l'exception de sa dernière année d'activité professionnelle (1992-1993), quand il devra aller vivre à Paris pour l'année obligatoire en France.

Ces notations biographiques nous proposent deux personnalités différentes, mais liées par une condition similaire, celle des Français nés au Maghreb pendant la colonisation, ayant vécu à cheval entre la colonisation et l'acquisition de l'indépendance et vivant la situation paradoxale du 'colon libéral', telle qu'elle a été définie par Albert Memmi dans le *Portrait du colonisateur*. Pour tous les deux, la période de l'acquisition de l'indépendance est une expérience dramatique et nécessaire ; néanmoins, pour Pélégri elle correspond à une séparation presque définitive du terroir et pour Koffel à un enracinement encore plus fort au pays de naissance. Pour tous les deux, le sentiment de refus du colonialisme est total, même si la situation historique et les choix existentiels sont opposés. Pélégri avait pris position contre le régime colonial bien avant la guerre de libération algérienne ; Hervé Sanson a précisé comment Jean Pélégri avait été sensibilisé « aux injustices flagrantes commises envers les Arabes » (Sanson 2007, 44) depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : « le retour au pays de ses anciens camarades de jeu ayant participé à la libération de la France et la reprise de l'humiliation quotidienne, le grave déficit de reconnaissance malgré les services rendus à la Patrie opèrent une mutation essentielle chez le jeune pied-noir » (44). Lors du déclenchement des luttes pour l'indépendance algérienne et des troubles au Maroc, Koffel s'était engagé sans ambiguïté pour l'indépendance de l'Algérie et des deux protectorats français d'Afrique du nord. En 1958, après la conquête de l'indépendance marocaine, il signera la « motion des 481 »,<sup>2</sup> avec laquelle un groupe de Français du Maghreb foncièrement anticolonialistes demandent l'indépendance immédiate de l'Algérie. Cela dit, il nous semble important de conduire

---

**2** Pour le développement d'un anticolonialisme humanitaire en France et dans les colonies, voir Julien 1979.

une approche des deux écrivains à partir d'une même perspective en fonction des similitudes qui traversent leur œuvre.

### 3 Deux poétiques similaires ?

Avant de nous intéresser aux similitudes qui traversent leurs œuvres, il convient d'en analyser les différences fondamentales. Chez Pélégri, le recours à une langue parlée (ou considérée comme telle) trouve son expression la plus complète dans *Le Maboul*, le livre de la crise et du renouveau. Dans d'autres textes, Pélégri se pose le problème de la langue du peuple algérien, mais ce n'est qu'avec le *Maboul* que ses tentatives atteignent le niveau le plus intéressant au point de vue du style. Avec Koffel, le recours à un langage métissé et bariolé est présent dans plusieurs de ses œuvres et nous avons alors affaire à la fois à la langue des pieds-noirs et à la langue des Marocains. Une autre différence se pose au niveau du domaine littéraire, qui est sans autres spécifications chez Pélégri, et s'inscrit dans les marges du concept chez Koffel, écrivain polygraphe, mais qui est surtout connu pour ses polars. Encore, Koffel publie à partir des années 1990 et dans un Maroc désormais indépendant depuis plusieurs décennies, tandis que Pélégri écrit les textes qui nous intéressent alors que l'Algérie est en train de se libérer.

Malgré la différence des conditions, nous considérons qu'il existe des similitudes importantes, notamment dans l'approche tout à fait comparable que les deux écrivains ont de la condition socio-linguistique du français en Afrique du Nord, leur but n'étant pas en fait de délimiter un champ identitaire pour les Français de l'Afrique du Nord, mais de représenter une condition linguistique de pluralité et de mixité à partir de la langue française. De ce point de vue, la critique a souvent mis en relief comment, pour Jean Pélégri, le recours à un français 'pluriel' se fait sur la voie de la rencontre avec l'autre et de l'acceptation de la voix de ce dernier dans le processus narratif. Déjà en 2000, la critique avait rappelé que la langue du *Maboul* est construite à partir de la volonté de retrouver le langage des deux communautés - arabe et française - qui cohabitaient dans l'Algérie coloniale, cette pluralité linguistique que le jeune Jean avait connue depuis son enfance. « *Le Maboul* », a affirmé l'écrivain, « est écrit à partir de l'arabe dialectal » (Pélégri 1984, 22). Plus tard, l'écrivain précisera que le personnage qui est à l'origine du héros du *Maboul* est quelqu'un qui « pense en arabe, mais parle en français » (Pélégri 2007, 134). Nous sommes donc loin de la fonction identitaire d'une langue plus ou moins vernaculaire qui identifie une communauté et nous devons rechercher les raisons de cette expérience linguistique dans la tension éthique qui est à la base de l'ensemble de l'œuvre de Pélégri. Publié en 1963, à savoir une année après l'indépendance

de l'Algérie, ce roman se ressent de la situation dramatique des dernières années de la lutte pour la libération. On y perçoit une prise de conscience qui sera à la base de la volonté d'écrire « à partir des paroles des uns et des autres » (Pélégri 1990, 48). Ce parcours d'empathie avec l'autre avait été long et, bien sûr, jamais accompli totalement. Le premier moment comporte la rédaction de textes « sur l'injustice coloniale » (Pélégri 1990, 48), la lecture de quelques textes significatifs (*La grande maison* de Dib, *Coran*), la naissance d'une « volonté d'écoute » (Pélégri 1990, 48) jusqu'à l'acquisition de la parole des autres. *Les Oliviers de la justice*, sous ses deux formes, d'abord de roman en 1959 et de film ensuite (1962), constitue à ce niveau l'œuvre charnière où la conscience éthique se traduit en écoute comme le révèlent le poids des personnages arabes et l'accueil de leur parole. Cette étape est presque contemporaine de la rédaction du poème « Les Paroles de la rose ». Présenté comme transcription des mots de Fatima, la domestique arabe des *Oliviers de la justice*, ce poème prend pour l'écrivain la fonction d'approche du peuple algérien et de sa parole. Pour la première fois, l'écrivain devient le *kateb*, le scribe qui « assis à l'ombre d'un mur, devant ses plumes et son écritoire, [...] rédige sous la dictée de ceux qui ne savent pas écrire » (Pélégri 1990, 48). Ces deux tentatives d'approche d'une 'parole algéroise' n'atteignent pas cependant la complexité stylistique du *Maboul*, roman qui se construit à partir du personnage de Slimane (le *maboul*, autrement dit le fou, du titre),<sup>3</sup> et où l'instance narrative extradiégétique (toujours à la troisième personne) laisse volontiers la parole à un personnage qui parle parfois à la première personne, parfois à la deuxième.<sup>4</sup> Dans les deux cas qui précèdent le *Maboul*, nous avons affaire à une écriture qui reste dans sa substance à l'intérieur d'un français volontairement correct, bien que simplifié. Le tissu linguistique du *Maboul*, présente plusieurs lignes qui vont de l'utilisation répandue de la métaphore au recours à un lexique et à des expressions prises dans différents niveaux de langage, ainsi que dans différentes langues, ou encore à la désagrégation de l'unité temporelle et narrative du récit : le lexique français est parsemé de mots arabes et berbères,<sup>5</sup> quelques mots espagnols sont à relever, sans que leur présence soit importante, plusieurs expressions sont enfin calquées sur l'arabe. Un autre élément significatif est constitué par des signes graphiques qui semblent vouloir suggérer une instance

---

**3** Pour la signification du mot *Maboul* et de sa fonction symbolique à l'intérieur du texte, nous renvoyons à Sanson 2007 et à Zoppellari 1995.

**4** Sur cette conscience indéterminée, où les trois personnes s'alternent sans solution de continuité, nous renvoyons à Zoppellari 1995.

**5** Nous avons retenu 4 mots berbères et 89 arabes, avec plus de 100 occurrences au total.

narrative double, l'alternance entre italique et romain, ou des graphismes qui pourraient rappeler, sans les reproduire avec exactitude, des usages espagnols (point d'interrogation - non renversé - en début de phrase).<sup>6</sup> Les premières critiques qui suivent la publication du *Maboul* soulignent la particularité d'une langue basée sur « des procédés qui brisent la syntaxe courante du français écrit » (Memmi 1969, 260) ; les éditeurs de *l'Anthologie des Écrivains français du Maghreb* signalent la présence de phrases qui apparaissent comme des « traductions de l'arabe » (260). André Wursmer publie, en 1964, un article dans *Les Lettres françaises* où il aborde, le premier sans doute, la question du langage de Slimane dans le *Maboul*. Sans entrer dans une analyse foncièrement linguistique, Wursmer pose la question du ton et de sa force. « Pélégri a atteint le ton juste » écrit-il, « son Slimane vit, il parle sa langue » (Wursmer in Le Boucher 2000, 194). Pélégri, de son côté, parle « d'une expérience particulière de possession » (cit. in Le Boucher 2000, 194). En 1966, Mohammed Did déclare qu'avec ce texte Pélégri avait « créé à son usage une autre langue française » (Dib 1965, 57). Ce qui est significatif, c'est que, dans cette quête d'une langue commune, l'écrivain semble vouloir construire non pas la langue identitaire d'une communauté, mais une langue commune construite sur base française et avec des calques et des recours au lexique des langues de substrat. D'une manière générale, on peut dire que la discussion sur la langue du *Maboul* se fait autour de la question entre relation de la langue de base (le français) et le substrat (la critique semble s'intéresser peu au fait que ce substrat soit l'arabe dialectal, l'arabe classique ou encore le berbère). La critique reconnaît en général l'effort de l'écrivain qui travaille le français à partir de calques sur l'arabe pour donner la parole à ceux qui ne l'avaient pas et rendre la complexité culturelle et linguistique du terroir. Le même Pélégri écrira des pages très intéressantes sur la pluralité linguistique de son pays natal dans *Ma mère, l'Algérie* et dans *Documents sur le déluge* où il précisera comment « l'histoire de Slimane [...] nécessitait le recours à un langage nouveau » (Pélégri 1965, 60). Il se sert de nombreux codes typiques de la littérature des voyageurs français et aussi des écrivains français du Maghreb (utilisation de mots arabes et berbères, mots pris dans d'autres langues de l'Europe méditerranéenne, simplification des structures linguistiques françaises), mais il s'adonne à une tentative véritable d'interpénétration des systèmes linguistiques. L'effet général est celui d'une étrangeté langagière qui traduit la stratifica-

<sup>6</sup> Sanson (2007, 46) avance, quant à lui, l'interprétation suivante : « Le point d'interrogation précède la phrase interrogative elle-même : à la source est la question. Cette nécessité d'en passer par l'autre et sa langue s'articule à l'unicité de la référence, à la singularité d'un espace orienté, l'espace algérien ».

tion du langage. Un aspect intéressant de cette stratégie de mixage linguistique est que les mots 'étrangers' ne sont mis en évidence par aucun signe graphique (guillemets ou italique) et, parmi ceux-ci, les mots arabes ou berbères ne sont pas accompagnés de traduction, ni dans le texte ni en bas de page, ni à la fin du texte. Il est vrai que le contexte permet le plus souvent de comprendre la signification de ces mots, mais cette insertion dans le fil du discours fait penser à la volonté de mettre en scène le polyglottisme et le babélisme de base.

Face à une écriture qui naît dans l'urgence d'une crise historique et semble s'alimenter du sentiment de dépossession, l'œuvre de Koffel ne connaît pas une genèse aussi teintée de couleurs foncées. Plusieurs facteurs contribuent à rendre moins dramatique la prise de parole, tels les choix politiques du jeune Jean-Pierre au temps des luttes d'indépendance, le contexte culturel différent au moment de la publication des œuvres, le choix du genre littéraire, ainsi que le fait que l'écrivain s'était, désormais, bien intégré au tissu social et économique du Maroc. Koffel écrit - ou en tout cas publie - la plus grande partie de son œuvre entre la fin du XX<sup>ème</sup> et le début du XXI<sup>ème</sup> siècle et, s'il est vrai qu'il a été un écrivain polygraphe (romans, poèmes, nouvelles, essais, édition de recueils, études linguistiques), il s'adonne surtout à l'écriture de romans policiers. Sur le plan de la nationalité littéraire, il faut signaler quelques hésitations de la critique envers l'identification du groupe auquel il appartiendrait. Estelle Maleski a discuté le statut français ou francophone de l'écrivain. La chercheuse a déclaré son incertitude en raison de la nationalité française de l'écrivain, mais elle s'est résolue à le considérer comme un écrivain foncièrement francophone du fait qu'il a toujours vécu au Maroc. Par ailleurs, nous ne pouvons oublier que cet écrivain, qui avait été radié de l'enseignement français au temps de la signature de la motion des 481, et qui a dû attendre 1969 pour y être réintégré, a toujours aimé se définir un écrivain pied-noir et un « Français du Maroc » (Maleski 2003, 320), en acceptant, non sans ironie, sa condition intermédiaire.

Pour ce qui est des œuvres qui nous intéressent, nous avons affaire à une production littéraire dont le but fondamental est de procurer le plaisir immédiat du lecteur, mais qui n'oublie pas de poser un regard attentif, critique et ironique à la fois, sur la société marocaine. Aussi les stratégies narratives tiennent-elles compte tout d'abord de ce présupposé qu'on pourrait définir sous le signe classique de 'plaire et instruire', là où le plaisir est lié à la volonté d'écrire des textes amusants et l'instruction à la volonté de donner un aperçu corrosif d'une société en transformation, surtout en ce qui concerne sa classe moyenne. Il faut d'ailleurs considérer le développement, non négligeable, du roman policier au tournant du siècle et la fascination de la représentation pessimiste d'un monde contemporain où les forces négatives semblent prendre le dessus. Notons encore ra-

pidement que les héros de Koffel sont le plus souvent des anti-héros et que la police n'arrive pas toujours, ou arrive le plus souvent en retard, à la solution des enquêtes. C'est encore Malenski qui reconnaît que l'œuvre littéraire de cet écrivain s'insère dans le sillage de l'évolution du genre au Maghreb pour sa volonté d'« engage[r] [...] la fiction policière dans une perspective presque documentaire, offrant une tribune à un discours critique engagé se faisant la plupart du temps le vecteur d'une mise en accusation des individus jugés responsables de la crise » (Maleski 2003, 304). Koffel lui-même a plusieurs fois revendiqué son amour pour la littérature noire ainsi que son importance dans le panorama international et son but qui est de « faire réfléchir sur une société et [de] s'amuser beaucoup. Amuser, en caricaturant, en soulevant des ridicules [...], en jouant de bons tours aux salopards objectifs » (Maleski 2003, 322-3). Ces déclarations sont pour nous importantes pour leurs implications dans les choix linguistiques et stylistiques. D'un point de vue général, nous avons affaire à une écriture dont le but est de donner l'effet de réel à travers la langue, en utilisant plusieurs niveaux de styles et, bien sûr, en faisant recours à un lexique et à une morphosyntaxe variés, pour reproduire une situation de pluralité langagière : français familier et populaire, expressions arabes ou berbères, italianismes, hispanismes, tout contribue à donner l'idée d'un métissage en acte. Chaque personnage utilise son style et son langage, mais, dans l'ensemble, nous avons l'image d'une société plurielle, construite à partir de plusieurs identités qui ont, chacune, leur histoire et leur voix.

Le but est de rendre compte, tout en recourant à la langue française, d'un large éventail de langues et de dialectes parlés au Maroc. En général, on retrouve ainsi des variations et des stratégies discursives du français contemporain, du français colonial, la contamination lexicale par le français populaire ou familier, l'argot métropolitain, les dialectes du midi (provençal, toulousain, marseillais), les calques ou les adaptations (phonétiques et/ou graphiques) de mots espagnols et italiens, ainsi que l'adoption de mots originaires du sahir, de l'arabe et du berbère. L'écrivain veut « parler français à la surface, et, sous la couche, arabe dialectal » en utilisant un langage qui ne serait « totalement et spontanément accessibles qu'à des Marocains francophones » (Koffel 2003, 324).

Ce mélange linguistique naît d'une préoccupation à la fois poétique et éthique : il s'agit de donner un aperçu de la situation linguistique qui caractérise le territoire marocain. Soulignons, au passage, que cette approche reproduit, au niveau fictionnel, les préoccupations scientifiques des études qui ont caractérisé la fin du siècle dernier et le début du nouveau siècle, et qui ont abordé la situation linguistique du Maghreb dans sa complexité diachronique et synchronique en mettant en évidence « l'importance du plurilinguisme [et] la labi-

lité des frontières linguistiques » (Dakhliia 2004).<sup>7</sup> Sans être directement lié à l'œuvre de Koffel, ce nouveau contexte scientifique et culturel constitue néanmoins un présupposé important pour comprendre la valeur symbolique des problématiques linguistiques mises en œuvre dans les textes narratifs.

Sans entrer dans l'analyse approfondie des textes, nous renvoyons à l'utilisation du berbère marocain dans *Rapt à Inezlane* ; de la *darija* et de l'espagnol dans l'aventure rocambollesque de deux jeunes étudiants marocains qui ramènent le cadavre de leur grand-mère au Maroc (*C'est ça que Dieu nous a donné*, 2003) ou dans l'intrigue internationale *Pas de visa pour le paradis d'Allah* (1997) ; du français des colons, teint de pataouète ou de sabir, dans *Des Pruneaux dans le tagine* (1996) ; du français des immigrés maghrébins de France, du français populaire, du verlan et du FCC<sup>8</sup> dans *Nous l'appellerons Mehdi* (1994) ; du français des pieds-noirs rapatriés et des anciens d'Algérie dans ce même roman. D'une manière générale, ce qui est significatif, c'est que, paradoxalement, les éléments lexicaux 'étrangers' sont le plus souvent mis en évidence par l'auteur avec l'italique, ou expliqués étymologiquement non seulement dans des notes à la suite du chapitre mais aussi à l'intérieur des dialogues ; les explications acquièrent ainsi un statut narratif et métalinguistique à la fois. Autrement dit, les mots arabes, berbères, ou d'autres langues méditerranéennes, sont soumis à une procédure que l'on peut qualifier de didactique et dont le but est de mettre au centre de l'attention du lecteur la pluralité langagière qui caractérise et a caractérisé le Maroc ; cet aspect revêt d'ailleurs un intérêt certain car il pose le problème du lecteur implicite et des objectifs de l'écrivain.

Si par exemple l'expression *Allahou akbar* ou le mot *oued* n'ont pas besoin d'explication, la phrase « c'est cela que Dieu nous a donné », qui donne le titre au roman para-homonyme, est à l'origine d'une longue disquisition qui explique son contexte culturel :

On lui avait servi quasi sur un plateau d'argent les sésames ouvre-toi sans quoi elle n'eût pu quitter sa chambrette - ce qu'elle eût d'ailleurs fort bien admis. « C'est cela que Dieu nous a donné », aimait-elle à dire, phrase où s'exprimait toute la résignation qu'on lui avait inculquée. (Koffel 2001, 34)

Ainsi que cette note à la suite du chapitre :

---

<sup>7</sup> Nous renvoyons, à ce propos, aux études menées par l'équipe de l'EHESS et de l'IRM-MC (Tunis), mais aussi à Dakhliia 2004. L'intérêt de ces dernières recherches est qu'elles s'ancrent dans la volonté de rendre compte du pluralisme langagier au Maghreb, mais aussi de prendre en compte l'héritage colonial et son côté dramatique encore ressenti comme présent dans la conscience langagière.

<sup>8</sup> Français Contemporain des Cités.

La phrase, « c'est ça que Dieu nous a donné » est 'hadchi lli aatana llah', avec variante 'aatani' (m'a donné, à moi, un attributaire plus personnalisé, qui se fond quand même dans le nous collectif, lequel désigne l'ensemble des hommes, ou, plus simplement, la communauté musulmane). Dans certaines régions, on peut ajouter, par dérision : « Ou ssouq », c'est-à-dire : 'Et le souk'. (Koffel 2001, 34)

Les différents textes sont ainsi étoffés de véritables glossaires à fonction divulgatrice et méta-textuelle.

L'écrivain reconnaît l'importance de ce mosaïque linguistique, signe de sa position d'intermédiaire et revendication de la pluralité culturelle du Maroc et du Maghreb :

Oui, je mêle les langues et j'assume un double héritage culturel : la culture classique occidentale, qui prend ses sources dans le grec et le latin et la culture populaire marocaine qui prend ses sources dans l'arabe et le berbère (le tamazight). (Koffel 2003)

#### 4 Pour conclure

L'analyse des œuvres narratives de Jean Pélégri et de Jean-Pierre Koffel permet de mettre en valeur une approche comparable de deux questions de fond de la littérature issue du Maghreb : rapport à la norme linguistique et question identitaire. Chez Pélégri, le métissage linguistique représente l'extrême tentative de mettre en scène un lien avec un espace algérien vécu comme perdu à jamais ; chez Koffel, la mise en scène d'un français travaillé par la pluralité des registres de styles et par l'utilisation d'expressions prises dans l'arabe et dans le berbère parlés au Maroc constitue une tentative de représenter un espace quotidien et familier. Une différence fondamentale doit être cependant trouvée au niveau de l'approche et de la pratique de cette pluralité : si l'œuvre de Pélégri peut être considérée comme une tentative qui à la fois réhabilite et s'éloigne d'un pseudo-sabir<sup>9</sup> qui caractérise une certaine littérature coloniale,<sup>10</sup> celle de Koffel présente une approche plus analytique et pseudo-scientifique de la pluralité linguistique. Koffel étudie les différents niveaux de langage des locuteurs qu'il côtoie sans donner à cette pluralité une valeur véritablement éthique : chaque personnage a un langage bien à lui et à lui seul, et c'est au total l'image d'un *patchwork* linguistique qui se dégage de ses textes ; Pélégri essaie de donner la parole à l'autre et

---

<sup>9</sup> Pour la définition de pseudo-sabir, nous revoyons à Perego 1968, 602-4.

<sup>10</sup> Pour approfondir la question des différentes langues présentes dans l'Afrique du Nord au temps de la colonisation, nous renvoyons à Costantini 2018.

c'est pour le personnage arabe qu'il adopte un langage particulier et libérateur. Chez les deux écrivains, néanmoins, le recours à un langage métissé s'inscrit dans la constitution de poétiques semblables à celle, méditerranéenne, des auteurs de l'École d'Alger, mais elles tendent à s'intégrer dans une littérature foncièrement maghrébine.

## Bibliographie

### Œuvres de Jean-Pierre Koffel

- Koffel, J.-P. (1994). *Nous l'appellerons Medhi*. Casablanca : Le Fennec.  
Koffel, J.-P. (1996). *Des Pruneaux dans le tagine*. Casablanca : Le Fennec.  
Koffel, J.-P. (1997). *Pas de visa pour le paradis d'Allah*. Casablanca : Le Fennec.  
Koffel, J.-P. (1998a). *La Cavale assassinée*. Casablanca : Traces du Présent.  
Koffel, J.-P. (1998b). *Rapt à Inezlane*. Casablanca : Le Fennec. Rééd. 2002.  
Koffel, J.-P. (1999). *L'inspecteur Kamal fait chou blanc*. Casablanca : Le Fennec.  
Koffel, J.-P. (2001). *C'est ça que Dieu nous a donné*. Rabat : Marsam.  
Koffel, J.-P. (2003). « Entretien ». Maleski 2003, 478-90.

### Œuvres de Jean Pélégri

- Pélégri, J. (1952). *L'Embarquement du lundi*. Paris : Gallimard. Rééd. Paris : Sindbad 1997.  
Pélégri, J. (1959). *Les Oliviers de la justice*. Paris : Gallimard.  
Pélégri, J. (1963). *Le Maboul*. Paris : Gallimard.  
Pélégri, J. (1965). « Huit documents du déluge ». *Afrique*, 48, 60-4.  
Pélégri, J. (1967). *Les Monuments du déluge*. Paris : Christian Bourgois.  
Pélégri, J. (1972). *Le Cheval dans la ville*. Paris : Gallimard.  
Pélégri, J. (1984). « Interview accordée à la Revue CELFAN ». *CELFAN*, 3(3), 20-3.  
Pélégri, J. [1989] (1990). *Ma mère l'Algérie*. Arles : Actes Sud (suivi de « Les paroles de la rose », 8 poèmes de 1956).  
Pélégri, J. (1999). *Les Étés perdus*. Paris : Le Seuil.  
Pélégri, J. (2007). « Interview ». *Expressions maghrébines*, 6(2), 133-50.

### Critique

- Costantini, A. (2018). « De la littérature dite sabir. Regards coloniaux divers sur l'Autre ». *Annali di Ca' Foscari. Serie occidentale*, 52, 141-74. <http://doi.org/10.30687/AnnOc/2499-1562/2018/01/007>.  
Dakhli, J. (éd.) (2004). *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Nouvelle édition. Rabat : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. <https://doi.org/10.4000/books.ir-mc.1446>.  
Dib, M. (1965). « Le Maboul rétablit l'équilibre avec *L'Etranger* ». *Afrique*, 48, 57.  
Duclos, J. (1992). *Dictionnaire du français d'Algérie. Français colonial, pataouète, français des Pieds-Noirs*. Paris : Bonnetton.  
Julien, Ch.-A. (1979). *Une pensée anti-coloniale – Positions 1914-1975*, avec la collaboration de M. Morsy. Paris : Sindbad.  
Lanly, A. (1970). *Le français d'Afrique du Nord. Étude linguistique*. Paris : Bordas.

- Le Boucher, D. (2000). *Jean Pélégri l'Algérien ou Le Scribe du Caillou*. Paris ; Alger : Marsa. Algérie Littérature / Action 37-38.
- Maleski, E. (2003). *Le roman policier à l'épreuve des littératures Francophones des Antilles et du Maghreb* [thèse de doctorat]. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. <http://www.limag.com/Theses/Maleski.htm>.
- Memmi, A. (1957). *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*. Préf. de J.-P. Sartre. Paris : Buchet-Chastel.
- Memmi, A. (1969). *Anthologie des écrivains Français du Maghreb*. Paris : Présence Africaine.
- Perego, P. (1968). « Les sabirs ». Martinet, A. (éd.), *Le langage*. Paris : Gallimard, 597-607.
- Robillard, D. de ; Beniamino, M. (éds) (2010). *Le français dans l'espace francophone*. Paris : Honoré Champion.
- Sanson, H. (2007). « Jean Pélégri ou le piège de la langue : relater la relation ». Zoppellari 2007, 43-50.
- Zoppellari, A. (1995). « La terre et l'écriture. Analyse du *Maboul* de Jean Pélégri ». Ruhe, E. (Hrsg.), *Europas islamische Nachbarn : Studien zur Literatur und Geschichte des Maghreb*, Bd. 2. Würzburg : Königshausen & Neumann.
- Zoppellari, A. (éd.) (2007). *Jean Pélégri. Expressions maghrébines*, 6(2), 1-178.

